



28

nov.
2018

▲ Niv. 2

Slovénie

n° 46/2016

Création de l'alerte : 24 mars 2016

L'ancien Premier ministre insulte publiquement deux journalistes

Résolue

SOURCE DE LA MENACE ▶ Non-étatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Harcèlement et intimidation de journalistes

AUTEUR : FEJ/FIJ, Index, RSF

Le 21 mars 2016, Janez Jansa, l'ancien Premier ministre de Slovénie et actuel leader du principal parti d'opposition (SDS), a insulté sur son compte Twitter personnel un journaliste et un rédacteur en chef de la chaîne de télévision Slovenija (TVS), le radiodiffuseur public slovène. Ils avaient diffusé un reportage sur la recrudescence des discours de haine à l'encontre des réfugiés et les migrants dans le pays, y compris au sein du SDS. Le 21 mars, à 19h43, Janez Jansa a posté un tweet citant les deux journalistes et les comparant à des « prostituées délabrées à 30 et 35 euros ». L'Association slovène des journalistes (DNS) et les journalistes de TVS ont fermement condamné cette attaque publique.

RÉSOLUE

13 sept. 2016: Le 1er avril 2016, une session d'urgence a été organisée par la Commission de la culture de l'Assemblée nationale slovène. Elle a condamné les attaques verbales comme une forme de pression politique sur les journalistes et les médias et a proposé au Président de l'Assemblée nationale d'adopter un code d'éthique pour les membres du Parlement "en vue de rejeter la violence verbale et d'autres formes de comportement désobligeant". Le 13 septembre 2016, les organisations partenaires de la Plateforme ont déclaré ce cas comme étant « résolu », concluant que cela ne représentait plus une menace à la liberté des médias.

MISES À JOUR

28 nov. 2018 : Le 23 novembre 2018, le tribunal de Celje a condamné Janez Jansa à une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis pour avoir insulté deux femmes journalistes. Elle a également décidé que le politicien devra payer les frais de la procédure découlant de l'incident de 2016. L'avocat de Jansa a déclaré qu'il ferait appel de la décision.

➔ Dépêche d'AP: "Slovenia right-wing politician gets 3-month suspended jail "

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- ➔ Information publiée sur la plateforme Mapping Media Freedom (en anglais): "Slovenia: Former PM tweets sexist insults to journalists "
- ➔ Déclaration de l'Association slovène des journalistes et des journalistes de TV Slovenija (en slovène)
- ➔ Tweet posté par M. Jansa

RÉPONSES DE L'ÉTAT



29 juin 2016 | Réponse de la République de Slovénie

- ➔ Lettre de la Représentation Permanente de Slovénie auprès du Conseil de l'Europe (en anglais)

SUITES DONNÉES

OSCE 28 nov. 2018 | Le représentant de l'OSCE se félicite de la condamnation d'un haut responsable politique slovène pour avoir dans un tweet qualifié deux journalistes de "prostitués" pour leurs reportages en 2016. La peine de trois mois d'emprisonnement commuée en un an de probation est un signe fort que de tels abus ne doivent pas être tolérés.

- ➔ Tweet de Harlem Désir